

rien pour accroître la participation ou la propriété canadienne.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je ne m'oppose pas à des mesures de surveillance pourvu qu'on les assortisse de directives claires et satisfaisantes. Malgré tout le temps que le gouvernement a pris pour rédiger ce document, aucune disposition ne prévoit une consultation provinciale tant en ce qui concerne les décisions que les directives à prendre.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Nous savons tous, sûrement, que des mesures efficaces en vue d'accroître la participation et la propriété canadiennes exigent un effort conjugué des gouvernements fédéral et provinciaux.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: On ne mentionne absolument pas une participation provinciale. C'est donc non seulement un départ lent, mais aussi un mauvais départ, qui va être source de mécontentement.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Je vois le sourire affecté de bon nombre de nos vis-à-vis. Je le répète, une politique destinée à permettre un contrôle ou une réglementation des investissements dans le pays doit pour le moins accroître le sentiment d'unité nationale, au lieu de l'affaiblir ou de diviser les gens. C'est là assurément la considération fondamentale.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Il est clair, assurément, que la restriction de la mainmise étrangère ne suffit absolument pas à assurer la survivance, sans parler de l'expansion, des entreprises canadiennes qui se heurtent à une forte concurrence de la part des industries d'autres pays, comme de celle des filiales de sociétés étrangères au Canada. On n'insistera jamais assez sur le fait que cette politique n'assure pas le maintien, sans parler de l'expansion, des entreprises canadiennes, attaquées comme elles le sont par la concurrence. De plus, on n'a fait aucun effort pour accroître l'élément canadien dans les filiales qui existent déjà au Canada. Par exemple, on ne propose pas d'exiger qu'un certain pourcentage des administrateurs de toutes les sociétés du Canada soient des citoyens canadiens.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: On ne propose pas d'imposer une divulgation totale aux filiales de sociétés étrangères. On ne mentionne pas que dans le cas de certains secteurs clés de l'économie, il pourrait être nécessaire, malgré l'arrivée de nouveaux capitaux dans l'économie, d'édicter des règlements. Avant tout, si nous voulons accroître la participation des Canadiens à l'économie canadienne, il nous faut des mesures énergiques, des mesures qui permettront aux Canadiens de participer à l'expansion de l'industrie canadienne, et des mesures qui permettront aux industries canadiennes de prospérer. Après tout, c'est le seul moyen efficace de nous assurer que nous contrôlerons notre propre économie, afin de la faire répondre à nos aspirations et de créer les emplois dont nous avons besoin dans ce pays.

Des voix: Bravo!

[L'hon. M. Stanfield.]

L'hon. M. Stanfield: Nos politiques doivent assurer que les industries canadiennes, qu'elles soient grandes ou petites, disposent des capitaux nécessaires à leur expansion et des débouchés pour la vente de leurs biens et services.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Lorsqu'on demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) ce qu'il compte faire à ce sujet, il répond que nous allons rendre officiels nos accords avec le Marché commun. Lorsqu'on lui demande ce qu'il entend par là, il répond qu'il agira de même qu'envers les États-Unis. Tous les problèmes des entreprises canadiennes qui exercent leurs activités dans le contexte mondial ont fait l'objet d'un alinéa de la déclaration qu'a faite le ministre aujourd'hui.

Au regard des besoins réels du Canada, ce document ne vaut pas grand chose. Nous avons besoin de politiques visant à encourager les Canadiens à investir dans leur propre pays. Nous avons besoin de politiques qui encouragent au Canada l'accroissement des capitaux qui assureront des emplois pour les Canadiens.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je ne pourrais jamais assez insister sur le fait que le genre de politique présentée par le ministre aujourd'hui ne stimule d'aucune façon une participation accrue des Canadiens à l'économie canadienne. Ce n'est certainement pas le cas. J'attends avec impatience de voir le budget. J'espère qu'il sera plus valable que ce document.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Dans un pays où la population active est sans cesse croissante et où le taux de chômage atteint des proportions dramatiques, la déclaration du ministre ne fait pas le poids. Dans un pays où les perspectives de l'économie interne sont loin en-deçà du niveau requis pour enrayer le chômage, cela ne suffit pas. Dans un pays où l'esprit d'entreprise ne peut que connaître des frustrations parce qu'on ne peut y trouver les capitaux de développement nécessaires, ce genre de déclaration ne suffit pas. Nous désirons que les Canadiens participent davantage à une économie qui leur appartiendrait réellement. La déclaration d'aujourd'hui ne répond absolument pas aux besoins. Il n'y a même pas dans la déclaration du ministre matière à fuite.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement a tout simplement consacré ce qu'il fait déjà. Où le gouvernement fait-il preuve d'imagination, d'initiative dans ce qu'il présente? Où est ce sens d'orientation qu'il faut donner aux emplois et aux carrières? Où le gouvernement précise-t-il par quel moyen nous devons encourager les investissements des Canadiens dans notre propre économie? Dans les cercles qui détiennent précairement le pouvoir a-t-on vieilli et est on inepte et soucieux de sécurité au point de ne pouvoir agir sur le destin de notre pays? Il y a certes un aspect positif à la situation du placement et de la propriété. Assurément, certains principes doivent guider notre ligne de conduite quant à la réglementation des placements étrangers—certaines méthodes visant à encourager les Canadiens à faire des placements et à acquérir des biens doivent être explorées et les meilleures doivent être retenues.

• (1720)

Une voix: Nous attendons.